



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 novembre 2008**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 10 novembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 24 novembre 2008

**PRUS - Etude de programmation du Pôle Femme/Famille -  
Résiliation du marché en cours**

**Président :**

**M. Pascal DUFORESTEL - 1er Adjoint au Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS -

**Secrétaire de séance :** Mme Gaëlle MANGIN -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Geneviève GAILLARD donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Nicole IZORE
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Josiane METAYER
- Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Françoise BILLY -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 novembre 2008**

DELIBERATION D20080448

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire,

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine et Sociale, il avait été lancé, en 2005, une étude de programmation pour laquelle un marché avait été contracté le 21 juillet 2005 avec le cabinet FSP – mandataire ayant comme co-traitants ECP et ARCUS et comme sous traitant GNK CONSEIL.

A ce jour, le marché n'a été exécuté que partiellement puisque l'étude a été suspendue le 14 novembre 2005 en cours de phase 1 « faisabilité ».

Aujourd'hui, la nouvelle municipalité souhaite définitivement mettre fin à cette étude et solder le marché.

Il convient donc, afin de mettre fin au marché en cours, de procéder au règlement des comptes se décomposant comme suit :

- versement de l'indemnité au titre du décompte de liquidation et en référence à l'article 36 du CCAG-PI pour un montant de 1 402,00 € HT (correspondant à 4 % du montant des prestations non réalisées)
- paiement des prestations réalisées dans le cadre de la phase 1 « faisabilité » pour un montant de 6 050,00 € HT (correspondant à environ 25 % de la phase 1).

En application de l'article 36 du Cahier des Clauses Administratives Générales-Prestations Intellectuelles, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'avenant de résiliation du marché d'étude de programmation du Pôle Femme / Famille souscrit avec le cabinet FSP, et son annexe portant répartition des honoraires par co-traitants afin de permettre l'arrêt des comptes à intervenir.
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**